

MODALITÉS DES DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS

Document	Moment	Pondération	Modalités
Évaluation des compétences exercées en situation professionnelles et implication dans le milieu de stage			
Formulaire 2 – Évaluation du stagiaire par le maître de stage L'étudiant transmet l'évaluation à la coordonnatrice des stages	Mi-parcours	Formative	Autoévaluation et évaluation du maître de stage Échanges entre le maître de stage et l'étudiant
Formulaire 2 - Évaluation du stagiaire par le maître de stage L'étudiant transmet l'évaluation à la coordonnatrice des stages	Fin de stage	Sommative (70%)	Autoévaluation et évaluation du maître de stage Échanges entre le maître de stage et l'étudiant
Rapport de stage et travail dirigé			
RAPPORT DE STAGE Dépôt officiel (2 copies recto-verso) au bureau de Mme Nicole Roberge (3074-2) pour signature du reçu de dépôt ou par courriel nicole.roberge@umontreal.ca	Maximum un mois après la fin du stage	30%	Évaluation par le professeur tuteur/directeur de travail dirigé.
TRAVAIL DIRIGÉ Dépôt officiel (2 copies recto-verso), après autorisation du directeur de travail dirigé, au bureau de Mme Nicole Roberge (3074-2) pour signature du reçu de dépôt ou par courriel nicole.roberge@umontreal.ca	Réalisation en cours du stage, soit entre 4 et 6 mois, mais peut s'échelonner sur une plus longue période, être repris, corrigé, pourvu que la durée maximale de l'ensemble du programme d'étude ne dépasse pas 6 trimestres (2 ans). La date limite de remise est le 31 décembre 2017.	60%	Évaluation par un jury de 2 professeurs nommés par la directrice du programme (dont le professeur tuteur /directeur du travail dirigé)
Évaluation de l'exposé oral			
Présentation durant le Colloque QUÉOPS-i organisé à la fin de chaque cohorte.	Poster	40%	Évaluation par trois personnes qui ont elles-mêmes suivi la formation QUEOPS-i
Appréciation du milieu de stage par l'étudiant			
Formulaire d'appréciation du stage par le stagiaire (Formulaire 3)	Fin de stage	Confidentiel	Étudiant transmet le formulaire complété par courriel à la coordonnatrice de stage linette.saul-cohen@umontreal.ca

➤ **RAPPORT DE STAGE**

Le rapport de stage consiste en un bilan des apprentissages et une réflexion critique du métier de gestionnaire, de ses habilités de gestionnaire, de ses points à améliorer et des moyens que l'on entend prendre pour y arriver.

Le rapport de stage (20 pages maximum, interligne et demi) a comme objet de faire ressortir les éléments suivants :

- 1) Quels sont les enseignements que vous tirez de vos observations de gestionnaires choisis dans votre lieu de stage (observations structurées de gestionnaires en action pendant la durée du stage) ? Quelles sont les similitudes et les différences entre ce que vous saviez des rôles du gestionnaire et la réalité vécue au cours du stage ? Illustrez vos propos par des exemples concrets.
- 2) Quel bilan faites-vous de vos apprentissages durant ce stage ? (Faire un bilan du degré d'atteinte de chacun des objectifs du plan d'apprentissage)
- 3) Tenant compte de votre expérience de stage, de vos apprentissages théoriques, de vos forces et faiblesses ainsi que du bilan que vous venez de réaliser, quels enseignements tirez-vous de votre analyse découlant des points précédents ? Quels sont les moyens concrets de développement à privilégier ? Quel est votre plan de développement en tant que gestionnaire ?

Le contenu du rapport de stage doit faire clairement ressortir les liens entre chacune des sections. Il s'agit d'une formule ouverte qui laisse place à des variations importantes selon la dynamique respective des différents milieux. L'étudiant s'entend avec son professeur tuteur sur la présentation du rapport.

➤ **TRAVAIL DIRIGÉ**

Orientation

Le travail dirigé est centré sur le développement de l'expertise professionnelle touchant les problématiques actuelles de la gestion de la qualité et de la sécurité.

Rapport écrit

Le contenu du rapport

De façon générale, il doit démontrer une bonne connaissance de la problématique et faire apparaître la relation entre la théorie et la pratique ainsi que faire état du travail sur le terrain, s'il y a lieu. Il doit identifier la contribution distincte de l'étudiant dans le cas d'un travail d'équipe.

Plus précisément :

- Présentation de la problématique et des objectifs du travail.
- Recensement et analyse critique des principaux écrits sur le sujet.
- Exposé des méthodes utilisées pour ce travail.
- Présentation des résultats.

M.Sc. GESTION DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

- Discussion, conclusion et recommandations quant aux applications ou interventions (ex : services, politiques, programmes) à mettre sur pied.

La forme du rapport

- Longueur et qualité : ne pas dépasser 35 pages (plus les annexes) dactylographiées (double interligne) et être rédigé d'une façon convenable.
- Références : disposition des références bibliographiques suivant les règles habituelles (voir les exemples à la page 16).
- Annexes : doivent être soigneusement sélectionnées et ne pas alourdir le texte principal.

Un résumé du travail de 200 mots doit également faire partie du rapport du travail dirigé. Il doit être rédigé en français et en anglais. Le titre doit aussi être en français et en anglais.

Évaluation du travail dirigé

Le travail dirigé est évalué par un jury d'au moins deux membres composé du directeur de travail dirigé et d'un deuxième professeur. Le jury peut accepter le travail dirigé, le retourner à l'étudiant en lui demandant de faire des corrections dans un délai fixé. Pour que le travail soit accepté, la décision du jury doit être majoritaire. La candidature prend fin si le jury refuse le travail dirigé ou si la note totale attribuée est inférieure à C.

Présentation orale du poster

Le rapport fait l'objet d'une présentation orale réalisée dans le cadre du colloque organisé à la fin de chaque cohorte. Cette présentation se fait à l'aide d'un poster et est évaluée par trois personnes qui ont elles-mêmes suivi la formation QUEOPS-i. Ceci permet une évaluation par les pairs.

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

On doit retrouver la bibliographie à la fin du texte. Elle doit être présentée par ordre alphabétique d'auteur et de la façon suivante :

Béland, F. (1983). « Clients de programmes de service et de soins à domicile et personnes âgées non desservies à risque d'institutionnalisation : lesquels seront ? » Dans Science des systèmes dans le domaine des services de santé ou de services sociaux pour les personnes âgées ou handicapées : Actes de la Conférence internationale tenue à Montréal du 10 au 16 juillet 1983, 599-609. Dir. Charles Tilquin. Montréal, Éditions Science des systèmes.

Bombardier, Denise (1988). « La neurologie francophone en déclin ? » L'Actualité 13, n° 4 (avril), 144.

Camirand, François (1983). Les coûts de la maladie. Québec, Éditeur officiel.

Canada. Secrétariat d'État (1983). Guide du rédacteur de l'administration fédérale. Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada.

Cartwright, Dorwin (1965). « Influence, Leadership, Control ». Dans Handbook of Organizations, 1-47. Dir. James G. March. Chicago, Rand Mc Nally.

Champagne, F. (1982). « L'évolution de la raison d'être d'un centre hospitalier ». Thèse de Ph.D., Faculté de médecine, Université de Montréal.

Contandriopoulos, André-Pierre, François Champagne et Raynald Pineault (1986). « L'influence des ressources dans le système de santé : un cadre d'analyse ». Montréal, Université de Montréal, GRIS.

Dever, G.E.A. et F. Champagne (1984). Epidemiology in Health Services Management. Rockville (Md), Aspen Systems Corporation.

Dussault, G., J. Harvey et H. Bilodeau (1987). La réglementation professionnelle et le fonctionnement du système sociosanitaire. Québec, les Publications du Québec.

Encyclopaedia Universalis (Paris), 1968. Sous l'article « Médecine ».

Fortin, Claude, Québec, à P.-G. Forest, Montréal, 1er décembre 1987. Lettre inédite, Gouvernement du Québec, Cabinet du Premier ministre, N/Réf. : 2740-10-01.

Francoeur, Jean. « Un autre pas majeur », Le Devoir. 2 octobre 1987, 10.

Gosselin, Roger (1985). « Probing into Task Interdependencies : The Case of Physicians in a Teaching Hospital », Journal of Management Studies 22 (septembre), 466-497.

Hansluwska, E. (1985). « Measuring the Health of Populations : Indicators and Interpretations », Social Science and Medicine 20, 1207-1224.

Hornby, P. Et al. (1982). Guide pour la planification du personnel de santé. Genève, OMS.

La Presse. « Un incendie au petit séminaire ». 31 août 1988, A8.

Pollack, M. Et M.-A. Shiltz (1987). « Identité sociale et gestion d'un risque de santé : les homosexuels face au SIDA », Actes de la recherche en sciences sociales (Paris), no 68 (juin), 77-102.

Racine, S. Entrevue faite à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Montréal, août 1988.